

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil de la Communauté

Service des Assemblées
et de la Réglementation
SF/EL/AT/KL/2014



SEANCE DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le 25 septembre à 18h00, les Membres du Conseil Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 19 septembre 2014 sont réunis à la salle polyvalente de Ruaudin, sous la présidence de M. BOULARD, Président.

Sont présents : M. BOULARD, M. SOULARD, M. ROUILLON, Mme GOUHIER, M. LEPROUST, Mme KARAMANLI, M. CHEVALLIER, M. GUY, M. COZIC, Mme KAZIEWICZ, M. MORTREAU, M. BRAUD, M. LANDY, M. BIENCOURT, M. BATIOI, M. DELPECH, M. JEAN, Mme DUBOIS, M. CALIPPE, Mme POUPINEAU, Mme PAIN, M. LE FOLL, Mme SÉVÈRE, M. COUNIL, Mme SCHIAPPA, Mme MOISY, Mme RIVRON, M. PIGEAU, M. BROCHARD, Mme PIVRON, Mme MORANÇAIS, M. NOGUÈS, M. FAVENNEC, Mme PICHON, Mme BOUCHÉ, Mme BABILLOT, Mme SIOPATHIS, M. EGBERT, M. CHALUMEAU, Mme ANDRE, M. GUIBERT, M. LECOQ, Mme AUBIN, M. FONTAINE, M. PAUMIER, M. DESMAZIÈRES, Mme HEULOT, Mme ROUSSEAU, M. GOULETTE, M. JOSSELIN, Mme VISINE, M. LE BOLU, Mme LEPELLETIER, M. PORTE

Absents et représentés : M. JEAN, Mme DUBOIS, Mme BESNARD, M. LE FOLL, Mme BRULÉ-DELAHAYE, Mme PEROT, M. EDOM, M. VICTOR, Mme LEBATTEUX, M. LE BARS, Mme LUSSON, M. GUIBERT, Mme LAUGER, Mme LEMAITRE, M. LORIOI, Mme BUROT, Mme MARTIN

Votes par procuration :

M. COUNIL pour M. JEAN jusqu'à son arrivée
M. LANDY pour Mme DUBOIS jusqu'à son arrivée
M. DELPECH pour Mme BESNARD
M. BOULARD pour M. LE FOLL jusqu'à son arrivée
M. SOULARD pour Mme BRULÉ-DELAHAYE
M. BROCHARD pour Mme PEROT
Mme PIVRON pour M. EDOM
Mme PICHON pour M. VICTOR
Mme BOUCHÉ pour Mme LEBATTEUX
Mme BABILLOT pour M. LE BARS
M. CHALUMEAU pour Mme LUSSON
M. BIENCOURT pour M. GUIBERT jusqu'à son arrivée
M. DESMAZIÈRES pour Mme LAUGER
M. MORTREAU pour Mme LEMAITRE
M. GOULETTE pour M. LORIOI
Mme ROUSSEAU pour Mme BUROT
M. PORTE pour Mme MARTIN

M. LE BOLU remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 3 juillet 2014 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.